



FAVORISER L'INVESTISSEMENT PROPRE ET ATTEINDRE LA CARBONEUTRALITÉ

ENJEU

Les produits chimiques canadiens sont le pivot de toutes les solutions en matière d'efficacité énergétique, d'émissions nettes nulles et d'économie circulaire. À mesure que nous travaillons à l'atteinte de ces objectifs, le monde aura besoin de plus plutôt que de moins de solutions chimiques. Les investissements dans les anciennes et nouvelles lignes de production feront partie de la solution et la concurrence pour les investissements dans le secteur de la chimie est féroce. D'autres pays travaillent agressivement à attirer des investissements. Les États-Unis ont récemment adopté le Inflation Reduction Act, qui s'appuie fortement sur des mesures incitatives pour attirer des investissements. Des administrations au Moyen-Orient et en Asie offrent également des programmes d'incitation généreux pour améliorer leur profil de compétitivité. À ce jour, la politique canadienne sur les changements climatiques a mis l'accent sur l'élaboration d'un cadre pour la tarification des émissions de gaz à effet de serre, mais les mesures incitatives pour l'industrie en dehors de secteurs précis ont été limitées. Dans le cas des émissions de l'industrie lourde couvertes par le cadre provincial ou fédéral du Système de tarification fondé sur le rendement fédéral (STFR), l'argent recueilli est renvoyé directement aux secteurs qui produisent les émissions. Le manque d'incitatif pèse sur la compétitivité du Canada, alors qu'il faut demeurer concurrentiel.

CONTEXTE – L'INDUSTRIE CHIMIQUE EST ESSENTIELLE À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

L'industrie canadienne de la fabrication de produits chimiques, qui s'élève à 65 milliards de dollars, contribue de façon importante à l'économie du pays. Le secteur fournit directement 78 500 emplois et verse environ 6,63 milliards de dollars en salaires et traitement. L'industrie, qui est concentrée surtout en Alberta, en Ontario et au Québec, appuie 392 500 emplois supplémentaires au sein de l'économie canadienne.

- En 2021, les expéditions industrielles s'élevaient à 94 milliards de dollars – 65 milliards de dollars en produits chimiques (29 milliards de dollars en produits chimiques industriels) et 29 milliards de dollars en produits plastiques.
- 4^e en valeur des expéditions derrière l'équipement de transport, l'alimentation et les produits énergétiques raffinés.
- 3^e en production manufacturière à valeur ajoutée.

Plus de 95 % de tous les produits manufacturés dépendent de la chimie, et la demande de produits chimiques et de résines plastiques à faible production de carbone croît. Les investisseurs le remarquent. La réduction des émissions parallèlement à la satisfaction de la demande est maintenant essentielle aux investissements du secteur chimique. Notre secteur devra attirer des centaines de milliards de dollars de nouveaux investissements dans les décennies à venir pour moderniser ses installations et créer de nouvelles usines qui répondent à la demande mondiale et nationale croissante. Si le Canada ne parvient pas à attirer ces investissements, il devra importer des produits chimiques à faibles émissions.

La chimie et les plastiques aident tous les Canadiens à réduire les émissions dans les secteurs clés :

- bâtiments verts, y compris l'isolation innovante pour prévenir la perte de chaleur et de refroidissement dans les maisons;
- transport durable, en rendant les véhicules plus légers, piles électriques dans les véhicules électriques;
- énergie propre comme le solaire et les éoliennes;



- agriculture durable;
- emballage alimentaire léger qui empêche la détérioration.

CRÉER UN PAYSAGE RÉGLEMENTAIRE ET POLITIQUE CONCURRENTIEL

La chimie est essentielle à l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral en matière de carboneutralité. La chimie joue un rôle crucial dans la chaîne d'approvisionnement pour presque toutes les industries manufacturières au Canada. La décarbonisation de la production du secteur de la chimie et de la chaîne d'approvisionnement en aval nécessitera des investissements importants dans les installations de production existantes. La concurrence pour cet investissement est intense. Récemment, les États-Unis ont adopté le Inflation Reduction Act, l'un des programmes économiques les plus complets conçus pour attirer les capitaux privés depuis des décennies. Le Canada ne peut se permettre de ne pas agir, car d'autres administrations courtisent les investisseurs. Nous devons créer un paysage réglementaire et politique concurrentiel accueillant pour les capitaux privés. Les caractéristiques clés d'un paysage concurrentiel sont les suivantes :

- Certitude et prévisibilité dans la politique relative au carbone et le recyclage des recettes
- Des programmes d'attraction d'investissements de longue durée, transparents et de grande envergure fondés sur le code fiscal politique du Canada, qui attirent à la fois les investissements en capital dans les installations existantes et nouvelles.
- Un écosystème dynamique de recherche et développement (R-D) dirigé par une orientation à long terme et soutenu par la réalisation de l'examen promis du programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE).
- Recognition of Responsible Care® comme un programme global de normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et encouragement à une participation accrue de l'industrie.

FACILITATEURS DE L'ATTRACTION D'INVESTISSEMENTS

La certitude et la prévisibilité de la politique carbone et du recyclage des recettes appuieront les investissements dans les secteurs chimique et plastique pour aider notre industrie et d'autres (y compris le gouvernement fédéral) à réaliser les ambitions de carboneutralité de la société.

- La certitude et la prévisibilité sont érodées par l'application de multiples politiques et priorités en matière de tarification du carbone (règlement sur les combustibles propres, règlement sur l'électricité propre, plafonnement des émissions du secteur pétrolier et gazier).

Les mesures politiques devraient **éviter d'entraver les investissements antérieurs** dans la réduction des émissions qui génèrent des capitaux, des crédits ou des compensations.

- Les investisseurs doivent être sûrs que les investissements dans la réduction des émissions aboutiront à quelque chose seulement quelques années après qu'ils ont été faits, et qu'ils ne seront pas rendus non pertinents par des réglementations en évolution rapide.

Il faut s'assurer que les prochains **programmes** d'attraction d'investissements **sont de longue durée** et qu'ils sont accessibles aux investisseurs pendant au moins 10 ans une fois qu'ils sont mis en service. La planification des immobilisations et les cycles de construction des installations de chimie et de résine peuvent prendre de sept à dix ans, et la certitude politique sur cet horizon temporel est essentielle.

Utilisation du code fiscal du Canada pour **accroître la transparence, l'accès aux programmes et l'utilisation par les capitaux du secteur privé.**

- Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) nouvellement élaborés devraient être compatibles avec la technologie, tant et aussi longtemps que ces investissements réduisent les émissions ou qu'ils entraînent des réductions d'émissions supérieures aux taux de l'industrie en vigueur.
- Les mesures fiscales devraient être fondées sur des critères d'admissibilité clairs, assurant la prévisibilité et la certitude.

Prolongation de la déduction pour amortissement accéléré jusqu'en 2040 au moins, sans élimination ou retrait progressif jusqu'en 2030 au moins, afin de s'assurer que le secteur manufacturier du Canada puisse faire des investissements essentiels pour renforcer les chaînes d'approvisionnement nationales et mieux se rétablir de la pandémie de COVID-19.

POLITIQUES D'INTÉRÊT

La Chemistry Industry Association of Canada (CIAC) a examiné le CII proposé pour le CUSC et, bien que nous soyons favorables à de nombreux incitatifs, nous avons des commentaires à l'intention des décideurs tandis que le CII est mis au point :

- L'appui au CUSC par l'IRA aux États-Unis a modifié le paysage économique et a rendu les États-Unis très compétitifs pour l'attraction d'investissements de CUSC. Le Canada doit renforcer son propre CII pour le CUSC et l'écosystème général d'incitation au CUSC afin de combler l'écart de compétitivité avec les États-Unis.
- **L'examen des demandes à huis clos nuit à la prévisibilité et à la certitude.** Les critères d'admissibilité et les lignes directrices techniques devraient être établis dès le départ, et il devrait y avoir des processus d'examen limités ou ne pas en avoir aucun à l'avance pour confirmer l'admissibilité.
- Le taux d'amortissement pour l'équipement de projet de CUSC, catégorie 57, est très faible, à 8 % par année. L'égalisation des taux d'amortissement entre les catégories 57 et 58 pour les rapprocher des normes historiques pour la fabrication et l'équipement de procédé de 20 % à 25 % renforcerait le programme.
- De nombreux projets de CUSC seront intégrés à l'infrastructure existante, y compris les unités de production combinée de chaleur et d'électricité. Les catégories 57 et 58 devraient inclure les coûts associés à la réaffectation ou à la réorientation des installations de production combinée de chaleur et d'électricité déjà en exploitation.
- Il était encourageant de voir les projets de CUSC nommés dans le mandat du Clean Growth Fund de l'Énoncé économique de l'automne 2022.

La CIAC a été heureuse de constater de nouveaux programmes d'attraction d'investissements pour des projets de technologie propre et d'hydrogène propre dans l'Énoncé économique de l'automne 2022.

- La chimie à faible émission de carbone peut prendre de nombreuses formes, et la nature générale des CII pour la technologie propre et la reconnaissance de nombreuses voies pour nettoyer l'hydrogène en témoignent.
- Nous participerons au processus de consultation sur ces CII

Entreprendre l'**examen du programme de RS&DE** annoncé dans le budget de 2022 et repris dans l'Énoncé économique de l'automne 2022.

- Le Canada accuse du retard sur d'autres pays pour ce qui est d'attirer la R-D dans le secteur privé de la chimie et un examen exhaustif pourrait rétablir le Canada comme destination pour des mandats de recherche mondiaux.

- Le programme de RS&DE est le plus important programme d'encouragement fiscal à la recherche et au développement au Canada et doit être modernisé au XXI^e siècle. L'examen du programme ne devrait pas être normatif et permettre de nouvelles approches.

Prenons l'exemple d'une série de politiques d'innovation qui **s'attaquent aux obstacles complexes à l'entrée** de l'innovation dans les secteurs de la chimie et du plastique.

- Envisager d'utiliser des incitations basées sur la production, sous la forme de crédits d'impôt ou de paiements directs pour encourager le déploiement de nouvelles technologies.
- Envisager la mise au point d'approches de brevets pour les technologies nouvellement déployées afin de réduire le coût de fonctionnement des nouveaux processus.